

EFG Bank (Monaco)

Société Anonyme Monégasque
 au capital de 26.944.000 euros

Siège social : « Villa les Aigles », 15, avenue d'Ostende - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

(En milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2015	31/12/2014
Caisse, Banques centrales, CCP	25 399	13 470
Créances sur les établissements de crédit.....	1 140 262	764 484
- à vue.....	222 886	189 858
- à terme	917 376	574 626
Créance sur la clientèle	506 499	486 264
- autres concours à la clientèle.....	302 325	301 658
- comptes ordinaires débiteurs.....	204 173	184 606
Obligations et autres titres à revenu	147 038	170 087

Partis dans les entreprises liées	158	158
Immobilisations incorporelles	391	5
Immobilisations corporelles	631	545
Autres actifs	1 322	1 123
Comptes de régularisation	1 381	7 620
Actionnaires Capital Non versé	10 104	
Total de l'Actif	1 833 185	1 443 756
PASSIF	31/12/2015	31/12/2014
Dettes sur les établissements de crédit	9 961	71 738
- à vue	2 376	5 325
- à terme	7 585	66 413
Comptes créditeurs de la clientèle	1 742 719	1 286 188
- à vue	1 455 080	1 075 054
- à terme	287 639	211 134
Dettes représentées par un titre	-	-
Autres passifs	5 499	4 718
Comptes de régularisation	15 694	22 948
Provision pour risques et charges	283	244
Capital souscrit	37 048	26 944
Capital souscrit appelé non versé	10 104	
Dettes subordonnées	0	20 001
Réserves	3 301	3 265
Report à nouveau	7 673	6 979
Résultat de l'exercice	902	731
Total du Passif	1 833 185	1 443 756

HORS BILAN
(En milliers d'euros)

	31/12/2015	31/12/2014
Engagements donnés	85 791	76 490
<i>Engagements de financement</i>	<i>47 287</i>	<i>43 078</i>
<i>Engagements de garantie donnés</i>	<i>15 831</i>	<i>6 434</i>
<i>Autres engagements donnés</i>	<i>22 672</i>	<i>26 978</i>
Engagements reçus	82 293	78 381
<i>Engagements de garantie reçus</i>	<i>82 293</i>	<i>78 381</i>
Opérations en devises		
Opérations de change au comptant		
devises à recevoir	6 255	493
devises à livrer	6 286	491
Opérations de change à terme		
devises à recevoir	597 971	530 911
devises à livrer	598 305	525 843
Ajustement devises hors bilan	365	5 070

COMPTE DE RESULTAT PUBLIABLE

(En milliers d'euros)

	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts et produits assimilés	11 680	12 759
Intérêts et charges assimilées	6 072	6 872
Revenus des titres à revenu variable.....		0
Commissions (produits).....	38 209	31 035
Commissions (charges).....	4 167	3 420
Gains, Pertes sur oper. des portefeuilles de négociation.....	6 300	4 132
Gains, Pertes sur oper. des portefeuilles de placement et assimilés		0
Autres produits d'exploitation Bancaire.....	31	1
Autres charges d'exploitation bancaire	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	45 982	37 635
Autres produits d'exploitation.....	1 251	1 392
Charges générales d'exploitation	45 461	37 478
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	137	128
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 635	1 421
Coût du risque	660	296
RESULTAT D'EXPLOITATION	974	1 125
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	974	1 125
Résultat exceptionnel.....	379	-5
Impôt sur les bénéfices.....	451	389
RESULTAT NET	902	731

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS**PREAMBULE - ACTIONNARIAT**

Au 31 décembre 2015, le capital de la Banque s'élevait à 47.152.000 euros, constitué de 168.400 actions d'une valeur nominale de 280 euros réparties de la manière suivante :

EFG BANK ZURICH 99.99 % soit 168.390 actions

ADMINISTRATEURS 0.01 % soit 10 actions

Les comptes d'EFG BANK (Monaco) sont consolidés par EFG International à Zurich.

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES & METHODES APPLIQUEES**1.1 Introduction**

Les états financiers sont préparés en accord avec la réglementation applicable aux comptes des établissements de crédit de la Principauté de Monaco, conformément aux dispositions des conventions Franco-Monégasques et du Règlement n° 91-01 du 16 janvier 1991 du Comité de la Réglementation Bancaire Française telle que modifiée par les règlements n° 2010-04 et n° 2010-08 du 7 octobre 2010 de l'Autorité des normes comptables.

1.2 Principes et méthodes comptables

a) Conversion des actifs et passifs libellés en devises

Les actifs et passifs en devises sont convertis aux taux de change en vigueur de fin d'exercice.

Les pertes ou gains résultant de ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisés dans le Compte de résultat.

b) Résultats d'opérations sur devises

Les actifs et passifs ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont exprimés en Euros au cours de change ou parités fixes officiels en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations de change à terme sont comptabilisées au cours de change à terme à la date de clôture et le résultat financier est enregistré dans la rubrique « gains sur opérations financières / solde en bénéfice sur opérations de change ».

c) Titres

- Titres de transaction.

Les titres de transaction sont des titres acquis sur un marché organisé suffisamment liquide avec l'intention dès l'origine, de les revendre à court terme.

Les titres de transaction sont évalués à leur valeur de marché. Les plus ou moins values dégagées sont enregistrées en produits ou charges de l'exercice.

- Titres de placement.

Les titres de placement sont des investissements financiers acquis pour procurer un rendement financier.

Il est constitué une provision lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

- Titres d'investissement.

Titres à revenus fixes que l'établissement a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance ; les primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres sont amorties linéairement sur la durée de vie du titre.

d) Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur prix de revient et sont amorties suivant le mode linéaire, sur leur durée de vie d'utilisation.

Les durées retenues pour calculer les amortissements sont les suivantes :

- agencements	5 ans
- matériel informatique	3 ans
- mobilier	10 ans
- matériel	5 ans
- logiciels	3 ans
- matériel de transport	5 ans

e) Provisions pour risques sur la clientèle

Les provisions pour risques sur la clientèle sont constituées en fonction des risques de pertes dès que ceux-ci sont connus, ces provisions viennent en déduction de l'actif lorsqu'elles se rapportent à des créances douteuses. Dans les autres cas, elles sont constituées au passif.

f) Provisions pour risques et charges

Elles permettent de constater l'existence de pertes ou de charges probables dont la réalisation est incertaine.

g) Pensions de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les employeurs et les salariés sont prises en charge par des organismes extérieurs spécialisés. Les cotisations dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans les résultats de la période.

Une provision est constituée au titre d'indemnité de départ en retraite.

h) Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés en compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées prorata temporis.

i) Produits du portefeuille-titres

Les produits du portefeuille-titres comprennent les revenus et, le cas échéant, les plus ou moins values sur les cessions de titres.

Le revenu des obligations en portefeuille est comptabilisé au prorata temporis.

j) Impôts sur les bénéfices

L'établissement rentre dans le champ d'application de l'ISB monégasque au taux de 33,33 %.

La charge d'impôts figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque.

k) Prêt subordonné

Un prêt subordonné de 20 millions d'euros, consenti par EFG Bank, a été remboursé le 15 décembre 2015.

Le taux servi sur cet emprunt était de 2.25 % l'an, payable chaque fin d'année civile.

Les conditions conventionnelles de ce prêt étant conformes à celles stipulées à l'article 4-C du règlement 90-09 du CRBF, le montant de ce prêt pouvait être considéré comme fonds propres complémentaires, dans les limites prévues à l'article 5 du susdit règlement.

NOTE 2 - REPARTITION DU BILAN EN EUROS ET EN DEVISES

ACTIF (En milliers d'euros)	EUROS EUR	DEVISES EUR	TOTAL EUR
Caisse, banque centrales, CCP	25 314	85	25 399
Créances sur les établissements de crédit	349 778	790 485	1 140 263
- à vue			
- à terme			
Créances sur la clientèle	376 375	126 541	502 916
- autres concours à la clientèle			
- comptes ordinaires débiteurs			
Obligations et autres titres à revenu fixe	41 533	105 505	147 038
Parts dans les entreprises liées	158	-	158
Immobilisations incorporelles et corporelles	1 021	-	1 021
Autres actifs	1 322	-	1 322
Créances douteuses	3 583	-	3 583
Comptes de régularisation	976	405	1 381
Actionnaires capital non versé	10 104		10 104
Total de l'Actif	810 164	1 023 021	1 833 185

PASSIF (En milliers d'euros)	EUROS EUR	DEVISES EUR	TOTAL EUR
Dettes sur les établissements de crédit	6 031	3 929	9 961
- à vue			
- à terme			
Dettes sur la clientèle	762 082	980 638	1 742 719
- à vue			
- à terme			
Autres passifs	5 499	-	5 499
Comptes de régularisation	15 334	360	15 694
Provisions pour risques et charges	283	-	283
Dettes subordonnées	0	-	0
Capital souscrit	37 048	-	37 048
Capital souscrit appelé non versé	10 104		10 104
Primes liées au Capital et Réserves	3 301	-	3 301
Report à nouveau	7 673	-	7 673
Résultat de l'exercice	902	-	902
Total du Passif	848 257	984 928	1 833 185

HORS BILAN (En milliers d'euros)	EUROS EUR	DEVICES EUR	TOTAL EUR
Engagements donnés	15 305	47 814	63 119
<i>Engagements de financement</i>	9 449	37 838	47 287
<i>Engagements de garantie</i>	5 855	9 976	15 831
Engagements de garanties reçus étab. de crédit	36 305		36 305
Autres garanties reçues	45 988		45 988
Opérations en devises			
Opérations de change au comptant			
<i>devises à recevoir</i>	1 045	5 210	6 255
<i>devises à livrer</i>	245	6 041	6 286
Opérations de change à terme			
<i>devises à recevoir</i>	66 635	531 335	597 970
<i>devises à livrer</i>	30 106	568 200	598 306
Ajustement devises hors bilan	0	365	365
Autres engagements donnés	7 714	14 958	22 672

NOTE 3 - CAISSES - BANQUES CENTRALES - CCP

En milliers d'euros	2015	2014
Caisse	1 793	1 089
Banques centrales	23 606	12 381
Créances rattachées	0	0
Total :	25 399	13 470

NOTE 4 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers d'euros	2015	2014
Comptes ordinaires à vue	222 886	189 858
Créances à terme	917 176	574 544
Créances rattachées	200	82
Créances douteuses	0	0
Provision pour créances douteuses		
Total des comptes des établissements de crédit	1 140 262	764 484

NOTE 5 - CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers d'euros	2015	2014
Comptes ordinaires débiteurs	204 173	184 606
Autres concours à la clientèle	298 089	299 463
Créances rattachées	653	677
Créances douteuses	3 560	1 500
Créances rattachées	23	18
Créances sur la clientèle	506 499	486 264

NOTE 6 - TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT & D'INVESTISSEMENT

En milliers d'euros	2015	2014
Portefeuilles titres		
Titres de transactions	0	0
Titres de placement	141 205	122 954
Titres d'investissement	4 585	45 255
Provisions (sur titres de placement)	0	0
Valeur nette comptable	145 790	168 209
Créances rattachées T.P	1 148	1 223
Créances rattachées T.I	99	655
Total portefeuilles titres	147 038	170 087

(T.P : titres de placement – T.I : titres d'investissement)

Les titres d'investissement sont des obligations cotées du secteur privé.

Les émetteurs sont des établissements de crédits.

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS (En milliers d'euros)

DESCRIPTIFS	Mont. Bruts 31.12.2014	ACHATS - CESSIONS 2015	Mont. Bruts 31.12.2015	Cumuls Amort. 31.12.2014	DOTATIONS 2015	CESSIONS 2015	Cumuls Amort. 31.12.2015	MONT. NET. 31/12/2015
Logiciels	727	4	731	722	4	0	726	5
Frais enreg. aug. capital	0	386	386	0	0	0	0	386
Total Immo. Incorporelles	727	390	1 117	722	4	0	726	391
Matériel informatique	346	26	372	260	52	7	305	67
Matériel de bureau	157	8	165	118	12	0	130	35
Mobilier de bureau	535	67	601	388	27	0	415	186
Matériel de transport	188	63	251	94	38	48	85	166
Agencements & Installations	206	0	206	195	4	0	199	7
Œuvres d'arts	196	0	196	27	0	0	27	169
Total Immo. Corporelles	1 628	164	1 792	1 083	133	55	1 161	631
TOTAL IMMOBILISATIONS	2 355	554	2 909	1 805	137	55	1 887	1 022

NOTE 8 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers d'euros	2015	2014
Comptes ordinaires	2 376	5 325
Comptes et emprunts	7 547	65 163
Dettes rattachées	38	1 250
Total des comptes	9 961	71 738

NOTE 9 - COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

En milliers d'euros	2015	2014
Comptes à vue	1 455 080	1 075 054
Comptes à terme	287 414	210 875
Dettes rattachées	225	259
Total des comptes créditeurs de la clientèle	1 742 719	1 286 188

NOTE 10 - CREANCES ET DETTES RATTACHEES

En milliers d'euros		
Actif	2015	2014
Intérêts courus non échus à recevoir		
Créances sur les établissements de crédit	200	82
- <i>banques centrales</i>	0	0
- <i>autres</i>	200	82
Créances sur les comptes de la clientèle	653	677
Créances sur opérations sur titres et opérations diverses	1 248	1 878
Total des intérêts inclus dans les postes de l'Actif	2 101	2 637

Passif	2015	2014
Intérêts courus non échus à payer		
Dettes envers les comptes des établissements de crédit	38	1 250
Dettes envers les comptes de la clientèle	225	260
Dettes envers les dettes subordonnées	0	1
Total des intérêts inclus dans les postes du Passif	263	1 511

NOTE 11 - COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES

En milliers d'euros	2015	2014
Actif		
Débiteurs divers	1 322	1 123
Autres charges à répartir	0	0
Produits à recevoir	683	584
Charges constatées d'avance	347	278
Commissions à recevoir	0	0
Comptes d'ajustement s/instruments financiers à terme	336	6 668
Créances douteuses	0	0
Autres créances	15	90
TOTAL ACTIF	2 703	8 743

Passif		
Créditeurs divers	5 499	4 718
Charges à payer	13 937	20 565
Produits constatés d'avance	318	244
Comptes de reglt relatifs aux opérations sur titres	0	0
Comptes d'ajust. et écarts s/devises	1 225	1 921
Autres passif	213	218
TOTAL PASSIF	21 193	27 666

NOTE 12 - PROVISIONS CLASSEES AU PASSIF DU BILAN

En milliers d'euros	2014	Dotations	Reprise	2015
Provisions pour retraites	94	43	4	133
Provisions pour litige	150	0	0	150
Provisions pour risques clients	0	0	0	0
Provisions pour risques cartes bancaires	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges totales	244	43	4	283

NOTE 13 - FONDS PROPRES (avant affectation du résultat)

En milliers d'euros	2014	Mouvements 2015	2015
CAPITAUX PROPRES DE BASE			
<i>CAPITAL SOUSCRIT</i>	26 944	10 104	37 048
<i>Capital souscrit appelé non versé</i>	0	10 104	10 104
RESERVES			
Primes apport fusion	2 684	0	2 684
Réserves statutaires	421	37	458
Autres réserves	160	0	160
<i>REPORT A NOUVEAU</i>	6 979	694	7 673
<i>BENEF DE L'EX 2014</i>	731	-731	0
<i>BENEF DE L'EX 2015</i>	0	902	902
TOTAL CAPITAUX PROPRES DE BASE	37 920	21 110	59 028
CAPITAUX PROPRES COMPLEMENTAIRES			
Dettes subordonnées	20 001	-20 001	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES DE BASE ET CAPITAUX PROPRES COMPLEMENTAIRES	57 921	1 109	59 028

Les capitaux propres complémentaires ne sont admis dans le calcul des fonds propres réglementaires qu'à hauteur des capitaux propres de base.

NOTE 14 - VENTILATION SELON LA DUREE RESIDUELLE

En milliers d'euros	Durée				Total
	<3 mois	3mois<D<1an	1an<D<5ans	>5ans	
Hors créances /dettes rattachées					
Créances sur les établissements de crédit	758,384	1,750	0	0	760,134
Créances sur la clientèle	235,413	58,997	3,614	65	298,089
Portefeuille Titres	4,585	0	0	0	4,585
Total actif :	998,382	60,747	3,614	65	1,062,808
Dettes envers des établissements de crédit					
Comptes créditeurs de la clientèle	1,234	4,483	0	0	5,717
Total passif :	244,299	43,145	1,829	0	289,273
Hors bilan :	2,130	7,853	37,035	279	47,287

NOTE 15 - EFFECTIF

L'effectif de la Banque est de 84 personnes au 31 décembre 2015.

Effectif	2015	2014
Cadres	71	61
Non cadres	13	13
TOTAL	84	74

NOTE 16 - AUTRES ENGAGEMENTS

Dans ce poste, sont retranscrites les obligations de règlements inhérents à nos processus d'investissements pour compte de la clientèle dans les « Private Equity Funds » et qui représentent la partie non libérée des engagements de souscription.

Au 31 décembre 2015, ces engagements représentaient 23 millions d'euros, soit une diminution par rapport au 31 décembre 2014 de 4 millions d'euros.

NOTE 17 - GARANTIE GLOBALE DU GROUPE

La garantie globale du groupe de € 35 millions d'euros a pour rôle essentiel l'écrtage des positions relevées selon les dispositions du règlement 93-05 du Comité de la Réglementation Bancaire Française et qui se situent en dépassement du plafond autorisé de 25 % de nos fonds propres.

Cette garantie est utilisée pour 1 million au 31 décembre 2015.

NOTE 18 - COMPTE DE RESULTAT**1 – Produits d'intérêts et assimilés** **2015 (11.680 K€)** **2014 (12.759 K€)**

Les produits de trésorerie et assimilés avec les établissements de crédit (1.444 K€) sont constitués des rémunérations de nos comptes courants et de nos prêts à terme ouverts essentiellement auprès d'EFG Bank Group.

Les produits des opérations avec la clientèle (**7.281 K€**) sont constitués entre autres par :

- 2.529 K€ d'intérêts sur comptes débiteurs

- 4.752 K€ d'intérêts sur crédits consentis

Les produits d'intérêts sur titres s'élèvent à 2.738 K€

Les produits sur opérations de hors bilan se montent à 49 K€

Etalement de la décote sur titres d'investissements : 169 K€

2 – Charges d'intérêts et assimilées 2015 (6.072 €) 2014 (6.872 K€)

Les charges vis-à-vis des établissements de crédit (3.405 K€) sont représentées par des emprunts interbancaires réalisés auprès de la maison Mère.

Les charges et assimilées sur opérations avec la clientèle (930 K€) sont dues principalement aux intérêts payés sur dépôts à terme.

Les charges et assimilées sur dettes subordonnées à durée indéterminée s'élèvent à 435 K€.

Les charges sur opérations de hors bilan représentent 45 K€.

L'étalement de la prime sur titres d'investissement se monte à 1.257 K€.

3 - Commissions

• Encaissées 2015 (38.209 K€) 2014 (31.035 K€)

- 4.272 commissions sur services clientèle,
- 4.765 commissions sur opérations sur titres,
- 14.014 commissions sur opérations avec la clientèle,
- 15.135 commissions sur prestations de services pour compte de tiers,
- 23 commissions de change.

• Payées 2015 (4.167 K€) 2014 (3.420 €)

- 64 commissions sur opérations avec des établissements de crédits,
- 2.547 commissions sur opérations avec la clientèle,
- 1.423 commissions sur opérations sur titres,
- 119 charges sur moyens de paiements,
- 14 commissions de change.

Les rémunérations accordées aux apporteurs s'élèvent à 2.547 K€

4 - Autres produits d'exploitation (1.251 K€)

Ce poste se compose essentiellement de diverses refacturations de charges au Groupe pour un montant de 430 K€ et à d'autres entités pour un montant global de 790 K€.

Il faut également y inclure les rétrocessions sur contrat d'assurance-vie pour 18 K€ ainsi que 13 K€ relatifs à une plus-value de cession sur immobilisations.

5 - Frais de personnel 2015 (34.479 K€) 2014 (29.156 K€)

Salaires et traitements	31 164
Charges de retraite	1 521
Autres charges sociales	1 794
Total	34 479

- Le poste salaires et traitements comprend notamment les indemnités allouées aux administrateurs.

Le personnel permanent au 31 décembre 2015 est constitué de 84 personnes.

6 – Autres frais administratifs 2015 (10.982 K€) 2014 (8.322 K€)
Principaux frais administratifs :

Loyer et charges	3 077
Transports et Déplacements	762
Serv. Extérieurs fournis par le groupe	3 218
Autres Systèmes	449
Maintenances building	312
Publicité/sponsoring	518
Communications	375
Services extérieurs	1 264
Autres,...	1 005
Total	10 982

7 – Coût du Risque (660 K€)

Pertes s/ Créances irrécupérables couvertes par des dépréciations	0
Provisions sur dépréciation des titres de placement	660
Reprise de provisions pour risques et charges clientèle	0
Charges affectées pour risques clientèles	0
Reprises pour autres créances douteuses sur établissements de crédit	0

8 - Résultat exceptionnel (379 K€)

Dont : Produits exceptionnels (482 K€)

- 482 K€ autres produits exceptionnels

Charges exceptionnelles (103 K€)

- 103 K€ autres charges exceptionnelles

9 - Bénéfice comptable (montants en EURO)

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 902.210 €

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2015

Madame, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2015 pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- Le total du bilan s'élève à 1.833.184.589,75 €
- Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 902.209,73 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2015, le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux

normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2015 ; tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2015 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 5 mars 2016.

Les Commissaires aux Comptes,

André GARINO

Claude TOMATIS

Le rapport de gestion de la banque est tenu à la disposition du public au siège social d'EFG Bank (Monaco) situé 15, avenue d'Ostende - MC 98000 Monaco.